



**Championnat de France 2^{ème} division mixte Master
Port et canal latéral Castelsarrasin (82)
21, 22 et 23 juin 2024**



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

MOT D'ACCUEIL

La Fédération Française des Pêches Sportives Eau Douce a confié au Comité Départemental 82 FFPS et à la commission FFPSed 82 l'organisation du Championnat de France Deuxième Division mixte de la Zone A catégorie Master les vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juin 2024.

La ville de Castelsarrasin vivra un nouveau moment fort de la Pêche de compétition, après déjà plusieurs championnats de France organisés dans le passé en catégorie féminine et jeune. L'épreuve aura lieu sur le célèbre canal des deux mers, il accueillera des compétiteurs (24 au total) venus d'un grand tiers sud de la France pour se disputer le titre de champion de France 2^{ème} division de la zone A dans la catégorie Master (+55 ans au 1^{er} janvier) et ce championnat permettra également aux meilleurs d'accéder au championnat de France 1^{ère} division de la catégorie.

Le canal des deux mers est un haut lieu de la pêche de compétition dans le sud de la France, il a déjà accueilli des championnats de France féminin sur la commune de Castelsarrasin, mais également de la catégorie mixte sur les communes de Montech et Montauban, sa richesse piscicole est assez diverse, avec de grande quantité de poissons blancs, mais aussi de carnassiers, la pêche y est quand même technique, avec à la belle saison beaucoup de navigation et donc des éclusés importantes.

Tout matériellement a été mis en œuvre pour que cette épreuve se déroule à la satisfaction de tous. Pour cela nous avons reçu le concours très apprécié du Conseil Général, de la Fédération des Pêches Sportives eau douce, de la Fédération du Tarn et Garonne, de A.A.P.P.M.A de Castelsarrasin et du club de compétition du Team Sensas Castelsarrasin. Merci pour votre aide et votre soutien.

J'espère que les participants et leurs accompagnateurs passeront un agréable séjour dans notre beau département du Tarn et Garonne, et que les poissons qui peuplent le canal rempliront vos bourriches.

Merci à tous ceux qui donne de leur temps bénévolement à l'encadrement et à l'accompagnement des participants pour que notre sport soit reconnu : La pêche de compétition.

ALLEYSSON Jérôme

Président du CD 82 FFPS et de la commission FFPSed 82



Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Gardons, ablettes, plaquettes, brèmes.
--------------------	--

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	2 Impasse du Génie 82100 Castelsarrasin	44,045885, 1,108555	Non
Secteur B	18 A avenue Jean Moulin 82100 Castelsarrasin	44,040242, 1,112701	Non
Secteur C	12 B Quai de la Brunette 82100 Castelsarrasin	44,036860, 1,117851	Non

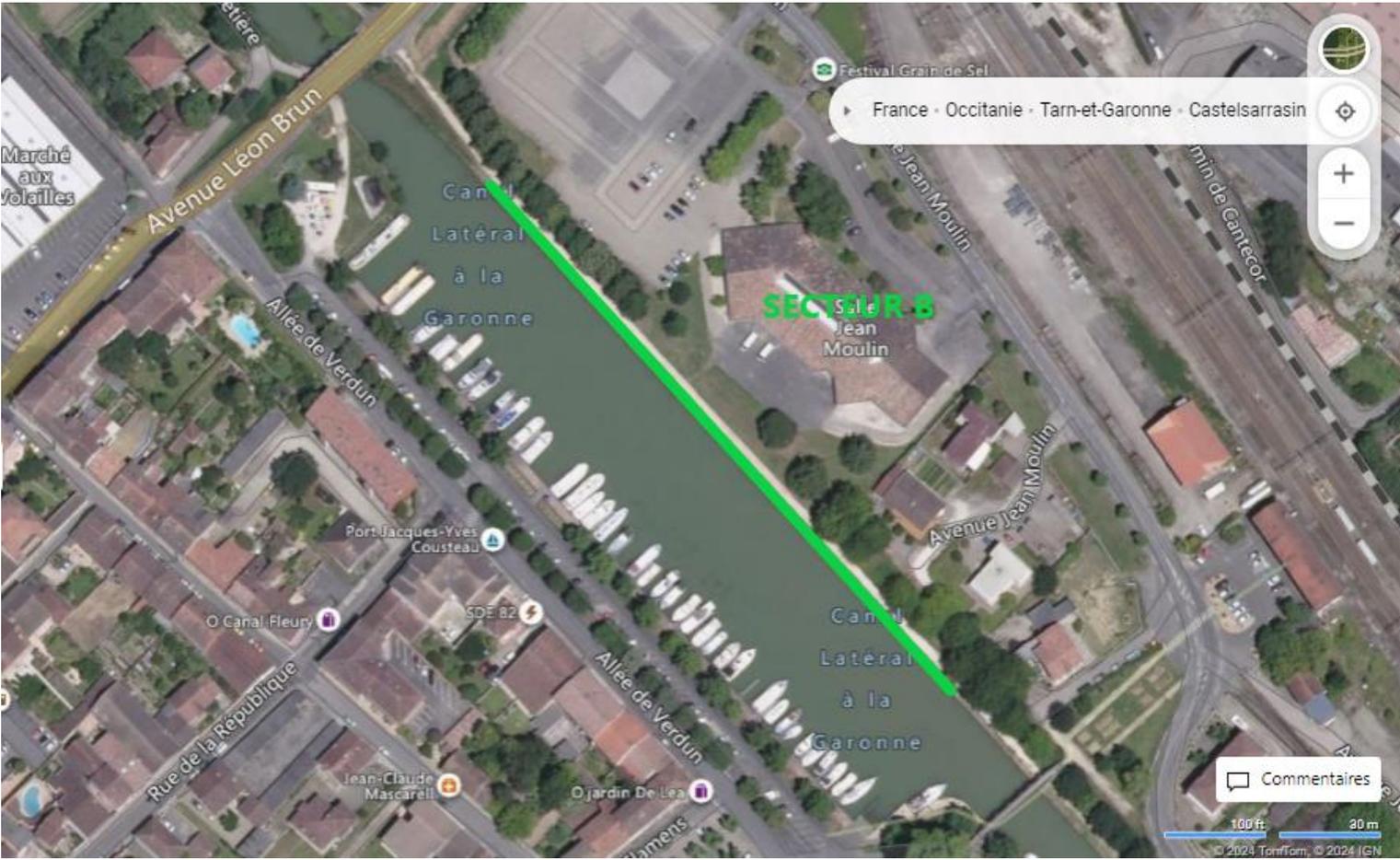
Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	1m80 à 2m20	Lent à Moyen en fonction des éclusés.
Secteur B	1m80 à 2m20	Lent à Moyen en fonction des éclusés.
Secteur C	1m80 à 2m20	Lent à Moyen en fonction des éclusés.

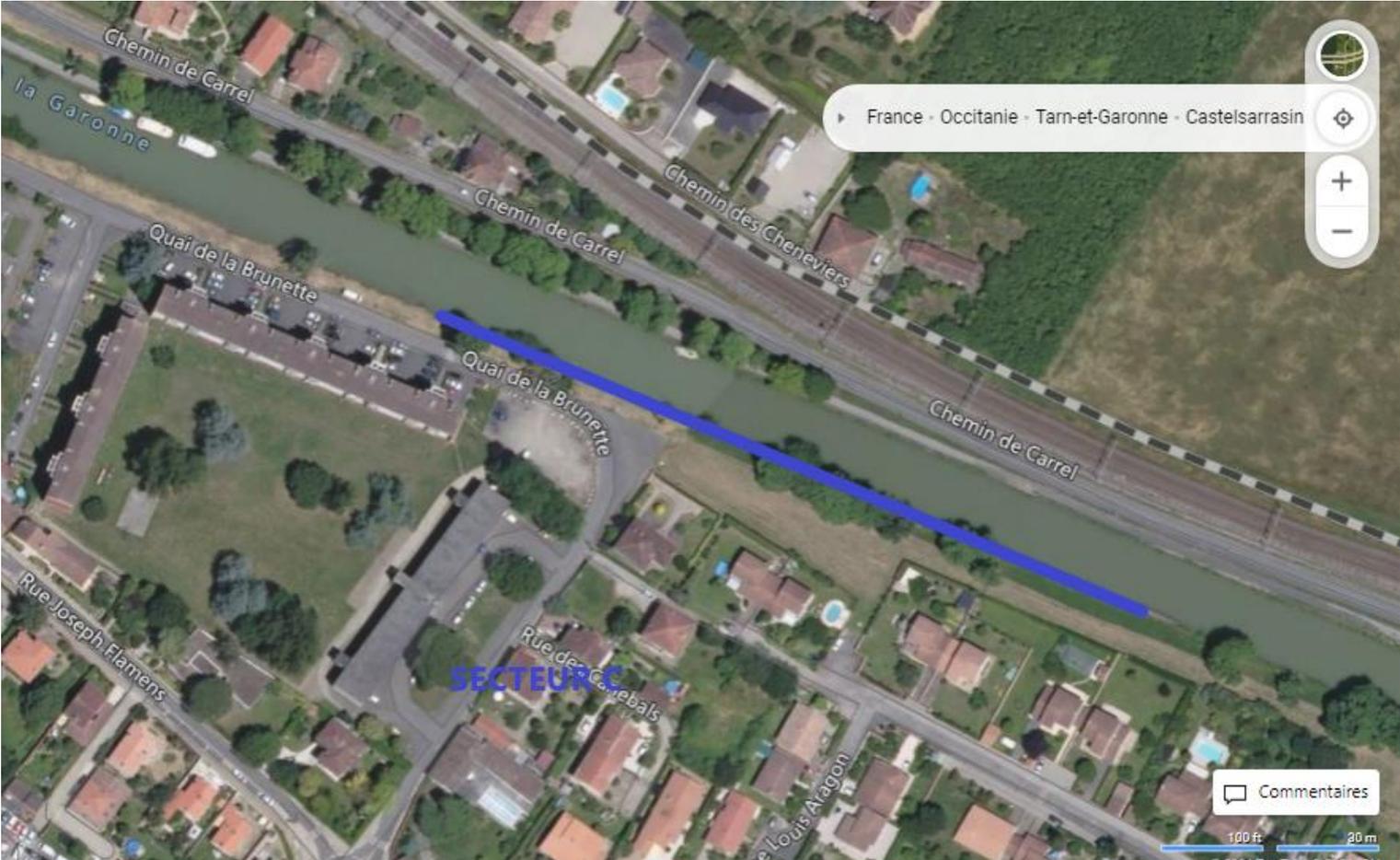
Secteur A (Usine)



Secteur B (Bassin)



Secteur C (HLM)



Rendez vous, tirages et remise des prix



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	Limité à 11,50 mètres.	Moulinet autorisé longueur 8 mètres
Amorce	20 litres	Tamisés, terres comprises.
Esches totales	2 litres	Esches pour la pointe incluses.
Fouillis	¾ litre	Dont ¼ de vers de vase maximum.
Vers de terre	½ litre	Entiers

HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	7h45	8h00	8h30
Tirage au sort	8h30	8h30	
Entrée dans les box	9h00	9h00	9h00
Début des contrôles (*)	10h30	10h30	10h30
Amorçage	11h50	11h50	11h50
Début de la manche	12h00	12h00	12h00
5 minutes	15h55	15h55	15h55
Fin de la manche	16h00	16h00	16h00
Palmarès			17h30

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Point de rendez-vous :

9 avenue Jean Moulin (parking salle des fêtes) 82100 Castelsarrasin

Pt GPS : 44,041757, 1,112154

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	AUBILA Joel	06 25 95 70 92	joel.aubila@sfr.fr
Forfait	FASQUEL Patrice	06 24 17 93 10	pfasquel@ffpsed.fr
Président CD 82 FFPS	ALLEYSSON Jérôme	06 79 36 24 66	commissionffpsed82@orange.fr
Président AAPPMA Beaumont	TOURNAYRE Jean Claude	06 73 31 35 52	jctournayre@topalliance.com
Responsable FFPS	AURIALT Philippe	07 81 81 78 54	paurialt@ffpsed.fr
Président Fédération Pêche 82	DELCROS René	06 79 54 36 88	contact@fedepeche82.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Pour les entrainements sur le secteur B dit bassin attention : le parking de la salle des fêtes est en temps normal fermé il faut donc passer par le petit chemin juste avant les habitations, se garer sur le petit parking et accéder sur les gros numéros en chariot.

Restauration et hébergements

Hébergements :

- Camping du plan d'eau, Base de loisirs 82210 Saint Nicolas de la Grave tel : 05 63 95 50 00.**
- Camping des Etangs, Lieu-dit des Escounouillots 2315 rte Angeville 82100 Garganvillar tel : 05 65 29 02 28.**
- Hôtel Marceillac, 54 rue de l'égalité 82100 Castelsarrasin tel : 05 63 32 30 10.**
- Office de Tourisme, allée Verdun 82100 Castelsarrasin tel : 05 63 32 01 39.**

Restauration :

- Tutti Pizza, 3 rte de Toulouse 82100 Castelsarrasin tel : 07 49 81 22 51.**
- Au café Chaud, Place de la liberté, 8 rue Edouart Herriot 82100 Castelsarrasin tel : 06 88 94 19 62.**
- Sakura, 8 Bis avenue Maréchal Leclerc 82100 Castelsarrasin tel : 05 63 32 49 98.**

Pour vos esches :

- Quercy pêche Moissac 4 boulevard Camille Delthil 82200 Moissac tel : 05 63 32 64 25.**
- Chez Bruno au coin de pêche 1935 avenue de Fonneuve 82000 Montauban tel : 05 63 20 21 07.**